Burundi : l'ONU dénonce le discours haineux du président

@rib News,Â 05/09/2018Â â€“ SourceÂ AFPDes enquÃªteurs de l'ONU sur le Burundi ont averti mercredi que de graves violations des droits de l'homme, dont des crimes contre l'humanitÃ©, s'y poursuivaient sans relÃ¢che, pointant les "appels rÃ©currents Ã la haine" du prÃ©sident Pierre Nkurunziza.Â [PhotoÂ : Francoise Hampson, membre britannique de la Commission d'enquÃªte des Nations Unies sur le Burundi, et le prÃ©sident sÃ©nÃ©galais de la commission Doudou Diene donnent une confÃ©rence de presse pour prÃ©senter un rapport sur les violations des droits dans le pays.]

"Ce climat attentatoire aux droits de l'homme continue Ã Ãªtre favorisÃ© par des appels rÃ©currents Ã la haine et Ã la violence de la part d'autoritÃ©s, dont le chef de l'Etat, et de membres du CNDD-FDD (parti au pouvoir, ndlr), ainsi que par une impunitÃ© gÃ©nÃ©rale", a indiquÃ© dans un rapport la Commission d'enquÃªte de l'ONU sur le Burundi, Ã©tablie en 2016 le Conseil des droits de l'homme. Il y a un an, elle avait indiquÃ© avoir "des motifs raisonnables de croire que plusieurs de ces violations, commises en majoritÃ© par des membres du service national de renseignement, de la police et de l'armÃ©e ainsi que des Imbonerakure (ligue des jeunes du parti au pouvoir, qualifiÃ©e par les Nations unies de milice, ndlr), constituent des crimes contre l'humanitÃ©". La commission assure dans son rapport publiÃ© mercredi que ces violations, "dont certaines sont constitutives de crimes contre l'humanitÃ©", se sont poursuivies en 2017 et 2018, citant des exÃ©cutions sommaires, des disparitions forcÃ©es, des dÃ©tentions arbitraires, des tortures et autres traitements cruels, et des violences sexuelles. - Corps disparus - "Certaines pratiques, comme celles consistant Ã faire disparaÃ®tre les corps ou Ã opÃ©rer de nuit, tendent Ã les rendre moins visibles, mais elles n'en sont pas moins rÃ©elles", a expliquÃ© le prÃ©sident la commission, Doudou DiÃ¨ne, dans un communiquÃ©. La commission affirme notamment avoir "des motifs raisonnables de croire" que LÃ©opold Habarugira, un homme d'affaires et cadre de l'opposition, apprÃ©hendÃ© le 12 septembre 2017 par des individus dont au moins un en tenue policiÃ¨re, a Ã©tÃ© victime de disparition forcÃ©e. Le rapport dÃ©nonce aussi le renforcement du rÃ´le jouÃ© par les Imbonerakure et s'inquiÃ¨te du rÃ©trÃ©cissement de l'espace dÃ©mocratique au Burundi, ainsi que de l'appauvrissement croissant de la population. Le Burundi est en crise depuis que le prÃ©sident Nkurunziza a annoncÃ© en avril 2015 sa candidature Ã un troisiÃ¨me mandat controversÃ©. Sa rÃ©Ã©lection en juillet de la mÃªme annÃ©e dÃ©clenchÃ© une crise qui a fait au moins 1.200 morts et dÃ©placÃ© plus de 400.000 personnes. Ces violences ont poussÃ© la Cour pÃ©nale internationale (CPI) a ouvrir une enquÃªte. Le prÃ©sident burundais a toutefois surpris les observateurs en assurant qu'il ne se prÃ©senterait pas Ã sa succession en 2020, alors que la nouvelle Constitution le lui permet. Pour M. DiÃ¨ne, "le rÃ©fÃ©rendum constitutionnel organisÃ© en mai 2018 et la campagne pour les Ã©lections Ã venir en 2020 ont en particulier donnÃ© lieu Ã des persÃ©cutions, menaces et intimidations Ã l'encontre des personnes soupÃ§onnÃ©es de s'opposer au gouvernement ou de ne pas partager la ligne du parti au pouvoir, que cela soit avÃ©rÃ© ou non". La commission qui dÃ©nonce l'impunitÃ© au Burundi a Ã©laborÃ© une liste confidentielle d'auteurs prÃ©sumÃ©s de crimes contre l'humanitÃ©, qui pourra Ãªtre partagÃ©e par l'ONU avec tout organe ou juridiction compÃ©tente qui "mÃ¨nera des enquÃªtes indÃ©pendantes et crÃ©dibles". "Au lieu de faire respecter les lois, (...) les institutions judiciaires servent Ã couvrir les crimes et violations des droits de l'homme commis par la police, le SNR et les Imbonerakure, en leur offrant l'impunitÃ©", a estimÃ© M. DiÃ¨ne.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});